

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération CS-20160308-01 Annexe : 1

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 19

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, ~~Serge~~, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 29  
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 21 janvier 2016**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions de l'article 28 du règlement intérieur approuvé par délibération n° CS-201401200001 du 20 janvier 2014, qui prévoient que le Comité Syndical approuve le compte rendu de la séance précédente.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative qui s'est réunie le 19 février 2016, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'approuver le compte rendu de la séance du comité syndical du 21 janvier 2016, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

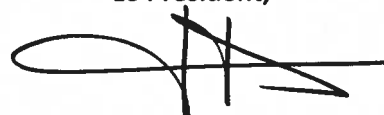
Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par  
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération CS-20160308-02 Annexe : néant

**Membres du Comité Syndical** Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 19  
Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

**Nombre de voix** Susceptibles de se prononcer : 29  
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : Rapport sur les délégations de compétence et de signature**

### 1- Délégation de compétence donnée du Président et au Directeur

Les décisions suivantes ont été signées durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 4 février 2016 :

N° de décision	Date de signature	Tiers	Objet
001-2016	07/01/16	REGION	REGION - Convention Subvention Plan Très Haut Débit
002-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>POUYLEBAN</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
003-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>MONCLAR</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
004-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>LAREE</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
005-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>GAZAUPOUY</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
006-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>DUFFORT</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
007-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>CAZAUX D'ANGLES</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
008-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>BOURROUILLAN</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
009-2016	05/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>AVERON BERGELLE</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
010-2016	07/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>BARS</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
011-2016	07/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de <b>ST ELIX THEUX</b> , pour un montant de <b>1046,64€ HT</b> .
012-2016	08/01/16	FTTH	<b>MAUVEZIN</b> - Convention de mutualisation de Travaux FtTH Rues Jean Philip et Gambetta, pour un montant de 67 194€ HT.

.... / .....

N° de décision	Date de signature	Tiers	Objet
013-2016	08/01/16	FTTH	PUJAUDRAN - Convention de mutualisation de Travaux Ftth Rue de Mérenvielle, pour un montant de 6 300€ HT.
014-2016	08/01/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de BOUZON GELLENAVE, pour un montant de 1 046,64€ HT.
015-2016	08/01/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de PONSAN SOUBIRAN, pour un montant de 6 075,60€ HT.
016-2016	08/01/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de DURBAN, pour un montant de 2 611,80€ HT.
017-2016	08/01/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de LOUBERSAN, pour un montant de 4 185,60€ HT.
018-2016	28/01/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de CASSAIGNE, pour un montant de 3 642,60€ HT.
019-2016	18/01/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de ST MARTIN D'ARMAGNAC, pour un montant de 3 136,20€ HT.
020-2016	01/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de MIREPOIX, pour un montant de 1046,64€ HT.
021-2016	01/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de STE CHRISTIE D'ARMAGNAC, pour un montant de 1046,64€ HT.
022-2016	03/02/16	FTTH	FTTH - Modification d'un membre expert du Jury
023-2016	03/02/16	ORANGE	ORANGE - Modification du statut juridique de la société MAZAUD, sous-traitante de rang 2 d'INEO INFRACOM dans le cadre du marché de travaux de montée en débit aux sous-répartiteurs : MAZAUD (31 St Martory) pour les relevés de terrain à hauteur de 200 000€ HT.
024-2016	03/02/16	ORANGE	ORANGE - Agrément d'un sous-traitant de rang 2 d'INEO INFRACOM dans le cadre du marché de travaux de montée en débit aux sous-répartiteurs : SOGECER EQUIPEMENT ROUTIER (31 Tournefeuille) pour les prestations de protection d'obstacle à hauteur de 5 599€ .
025-2016	03/02/16	ORANGE	ORANGE - Agrément d'un sous-traitant de rang 2 d'INEO INFRACOM dans le cadre du marché de travaux de montée en débit aux sous-répartiteurs : ETPM (32 Auch) pour le terrassement et le génie civil à hauteur de 800 000€ .
026-2016	03/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de GAUDONVILLE, pour un montant de 1046,64€ HT.
027-2016	03/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de GIMBREDE, pour un montant de 1046,64€ HT.
028-2016	03/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de CASTET ARROUY, pour un montant de 1046,64€ HT.
029-2016	03/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de CALLIAN, pour un montant de 1046,64€ HT.
030-2016	03/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRA MED sise sur la commune de PEYRUSSE GRANDE, pour un montant de 1046,64€ HT.

N° de décision	Date de signature	Tiers	Objet
031-2016	03/02/16	ERDF	ERDF - Travaux de raccordement au réseau électrique de l'armoire NRAMED sise sur la commune de <b>SEYSSES SAVES</b> , pour un montant de 1046,64€ HT.
032-2016	05/02/16	AVICCA	AVICCA - Adhésion 2016
033-2016	04/02/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique des équipements radios installés sur le château d'eau de la commune de <b>MOUCHAN</b> , pour un montant de <b>8 580,60€</b> HT.
034-2016	04/02/16	SDEG	SDEG - Travaux de raccordement au réseau électrique des équipements radios installés sur le château d'eau de la commune de <b>MARSOLAN</b> , pour un montant de <b>10 148,40€</b> HT.

Après information de la Commission Administrative qui s'est réunie le 19 février 2016 et qui n'a émis aucune observation, le Comité Syndical prend acte de ces décisions.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par  
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique » s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur convocation du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS et sous la présidence de la Vice-Présidente, Madame Marie-Pierre CUSINATO.

Date de convocation 26/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération CS-20160308-03

Annexe : 2

Membres du Comité Syndical  
Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 19

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix  
Susceptibles de se prononcer : 22

*Messieurs Bernard GENDRE et Jean-Pierre SALERS ne prennent pas part au vote*

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : Budget Principal : Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2015**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'article L3312-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit approuver le compte de gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental du Gers et le compte administratif annuel présenté par Monsieur le Président.

Monsieur le Président procède donc à la présentation des comptes 2015 du Budget Principal, qui se résumant comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Prévus	373 400,00	Prévus	373 400,00
Réalisé	358 865,44 96,11%	Réalisé	375 337,87 100,52%
<b>Résultat de clôture 2015</b>		<b>16 472,43</b>	

#### INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Prévus	34 830,00	Prévus	34 830,00
Réalisé	21 117,96 60,63%	Réalisé	34 827,51 99,99%
Reste à réaliser		Reste à réaliser	
<b>Résultat de clôture 2015</b>		<b>13 709,55</b>	
<b>Résultat global de clôture 2015</b>		<b>30 181,98</b>	

.... / ....

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L3312-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président (qu'il soit en fonction ou pas) doit quitter la séance pendant le vote de ce rapport. *Messieurs Bernard GENDRE et Jean-Pierre SALERS quittent donc la salle et ne prennent pas part au vote.*

Madame Marie-Pierre CUSINATO assume alors la Présidence de la séance pour la mise au vote de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015 du budget principal.

Après présentation du budget primitif de l'exercice 2015, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux des mandats, Monsieur Jean-Claude CAZALAS, en sa qualité de Payeur départemental du Gers, a établi le compte de gestion, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que Monsieur le Payeur Départemental a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal ;

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février 2016, le Comité Syndical :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par Monsieur le Payeur Départemental, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve ;
- décide d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2015 du budget principal, tels que présentés en annexe dans les maquettes budgétaires.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission  
en Préfecture le ..... 9/03/2016 .....



Jean-Pierre SALERS

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS

Date de convocation 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération CS-20160308-04 Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 20

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 30  
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### OBJET : Budget Principal – Affectation du résultat 2015

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'article L3312-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndicat doit délibérer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos.

Monsieur le Président rappelle le montant des résultats découlant du vote du compte administratif 2015.

#### Résultat de fonctionnement : + 16 472,43€

<b>Excédent de fonctionnement 2015 à affecter en 2016</b>	<b>16 472,43</b>
<b>Solde d'investissement 2015</b>	
D/001 - Besoin de financement	
R/001 - Excédent de financement	13 709,55
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	
RAR dépenses	0,00
RAR recettes	0,00
Besoin ou excédent de financement des RAR	
<b>Besoin de financement en investissement (solde + RAR)</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION au R/1068</b>	<b>0,00</b>
Couverture du besoin de financement d'investissement	0,00
Réserves complémentaires	1 000,00
<b>REPORT au R/002 en section de fonctionnement</b>	<b>15 472,43</b>

.../...

**Solde d'exécution d'investissement : + 13 709,55€**

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février 2016, le Comité Syndical décide d'affecter le résultat du Budget Principal 2015 comme suit :

- report de l'excédent d'investissement d'un montant de 13 709,55€ au compte R001 ;
- affectation du résultat excédentaire de fonctionnement d'un montant de 16 472,43€ :
  - 1 000€ transférés en réserves complémentaires (compte 1068)
  - 15 472,43€ reportés en section de fonctionnement (compte R002)
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par  
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---



Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation : 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération : CS-20160308-05 Annexe (s) : 2

Membres du Comité Syndical : Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 20

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix : Susceptibles de se prononcer : 30  
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : Budget Principal – Budget primitif 2016**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions des articles L3311-1 à L3312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit adopter son budget 2016 présenté en section de fonctionnement et d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses, avant le 15 avril 2016 et dans les deux mois suivant le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Président présente les propositions d'inscriptions budgétaires 2016 à l'Assemblée et précise qu'elles sont conformes au chiffrage ayant donné lieu au Débat d'Orientation Budgétaire en séance du 21 janvier dernier.

Les crédits proposés pour l'exercice 2016 se présentent comme suit :

#### Section de Fonctionnement

##### Dépenses : 383 624€

- Charges à caractère général : 92 200€
- Charges de personnel : 261 100€
- Autres charges de gestion courantes : 24 820€
- Opérations d'ordre : 5 504€

##### Recettes : 383 624€

- Contribution du Conseil Départemental : 220 890,94€
- Contribution des EPCI : 147 260,63€
- Report de l'excédent de fonctionnement 2015 : 15 472,43€

.../....

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février 2016, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'approuver :

- le budget primitif 2016 tel que synthétisé ci-dessus et présenté en détail dans la maquette budgétaire ci-jointe ;
- le montant des contributions obligatoires à appeler auprès des membres du Syndicat au titre de l'exercice 2016, tel que présenté en annexe.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---

Acte rendu exécutoire après publication et transmission  
en Préfecture le .....

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique » s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur convocation du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS et sous la présidence de la Vice-Présidente, Madame Marie-Pierre CUSINATO.

Date de convocation 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération CS-20160308-06 Annexe (s) : 2

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 20

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 23  
*Messieurs Bernard GENDRE et Jean-Pierre SALERS ne prennent pas part au vote*  
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

### OBJET : Budget Annexe - Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'article L3312-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndicat doit approuver le compte de gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental du Gers et le compte administratif annuel présenté par Monsieur le Président.

Monsieur le Président procède donc à la présentation des comptes 2015 du Budget Annexe, qui se résument comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

	<u>Dépenses</u>			<u>Recettes</u>	
Prévus	662 232,00		Prévus	662 232,00	
Réalisé	132 180,21	19,96%	Réalisé	620 340,21	93,67%
<b>Résultat 2015</b>				<b>488 160,00</b>	

#### INVESTISSEMENT

	<u>Dépenses</u>			<u>Recettes</u>	
Prévus	19 885 290,00		Prévus	22 004 959,57	
Réalisé	5 336 744,31	26,84%	Réalisé	5 604 594,07	25,47%
<b>Résultat 2015 hors RAR</b>				<b>267 849,76</b>	
Reste à réaliser	16 600,00		Reste à réaliser	9 392,00	
<b>Résultat de clôture 2015</b>				<b>260 641,76</b>	
<b>Résultat global de clôture 2015</b>				<b>756 009,76</b>	

... / ...

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L3312-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président (qu'il soit en fonction ou pas) doit quitter la séance pendant le vote de ce rapport. *Messieurs Bernard GENDRE et Jean-Pierre SALERS quittent donc la salle et ne prennent pas part au vote.*

Madame Marie-Pierre CUSINATO assume alors la Présidence de la séance pour la mise au vote de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015 du budget annexe.

Après présentation du budget primitif de l'exercice 2015, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux des mandats, Monsieur Jean-Claude CAZALAS, en sa qualité de Payeur départemental du Gers, a établi le compte de gestion, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe ;

Après s'être assuré que Monsieur le Payeur Départemental a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget annexe ;

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février 2016, le Comité Syndical :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par Monsieur le Payeur Départemental, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve ;
- décide d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2015 du budget annexe, tels que présentés en annexe dans les maquettes budgétaires.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission  
en Préfecture le .....

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération **CS-20160308-07** Annexe (s) : néant

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 20

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 30  
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### OBJET : Budget Annexe – Affectation du résultat 2015

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'article L3312-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndicat doit délibérer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos.

Monsieur le Président rappelle le montant des résultats découlant du vote du compte administratif 2015.

#### Résultat de fonctionnement : + 488 160€

<b>Excédent de fonctionnement 2015 à affecter en 2016</b>	<b>488 160,00</b>
<b>Solde d'investissement 2015</b>	
D/001 - Besoin de financement	
R/001 - Excédent de financement	<b>267 849,76</b>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	
RAR dépenses	16 600,00
RAR recettes	9 392,00
Besoin ou excédent de financement des RAR	-7 208,00
<b>Excédent de financement en investissement (solde + RAR)</b>	<b>260 641,76</b>
<b>AFFECTATION au R/1068</b>	0
Couverture du besoin de financement d'investissement	0
Réserves complémentaires	0
<b>REPORT au R/002 en section de fonctionnement</b>	<b>488 160,00</b>

... / ...

**Résultat d'investissement : + 290 207,76€**

- Solde 2015 : 260 641,76€
- Solde RAR 2015 : 7 208,00€
- Solde RAR 2014 : 22 358,00€

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février 2016, le Comité Syndical décide d'affecter le résultat du Budget Annexe 2015 « aménagement numérique » comme suit :

- report du résultat de fonctionnement d'un montant de 488 160€ au compte R002 ;
- report du solde d'exécution d'investissement d'un montant de 290 207,76€ au compte R001 ;

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par  
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---

Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération CS-20160308-08 Annexe (s) : 2

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 20

Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 30  
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : Budget Annexe – Budget primitif 2016**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions des articles L3311-1 à L3312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit adopter son budget 2016 présenté en section de fonctionnement et d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses, avant le 15 avril 2016 et dans les deux mois suivant le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Président présente les propositions d'inscriptions budgétaires 2016 à l'Assemblée et précise qu'elles sont conformes au chiffrage ayant donné lieu au Débat d'Orientation Budgétaire lors de la séance du 21 janvier dernier.

Les crédits proposés pour l'exercice 2016 se présentent comme suit :

**Section de Fonctionnement**

**Dépenses : 1 314 033€**

- Charges à caractère général : 234 539€
- Charges financières : 250 000€
- Charges exceptionnelles : 783 000€
- Opérations d'ordre : 46 494€

**Recettes : 1 314 033€**

- Contribution du Conseil Départemental : 337 080€
- Contribution des EPCI : 228 760€
- Recettes d'exploitation : 101 250€
- Produits exceptionnels : 20 000€
- Opération d'ordre : 138 783€
- Report de l'excédent de fonctionnement 2015 : 488 160€

..../....

**Section d'Investissement**

**Dépenses : 24 888 711€**

- Immobilisations incorporelles : 57 600€
- Immobilisations corporelles : 20 000€
- Immobilisations en cours : 24 614 728€
- Opération d'ordre : 196 383€

**Recettes : 24 888 711€**

- Participation du Conseil Départemental : 1 156 567€
- Participation des EPCI : 777 584€
- Subvention de l'Etat (FNADT) : 59 392€
- Emprunt : 19 500 866,24€
- Opérations d'ordre : 84 094€
- Report de l'excédent d'investissement 2015 : 290 207,76€

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février 2016, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'approuver :

- le budget primitif 2016 du budget annexe « Aménagement numérique » tel que synthétisé ci-dessus et présenté en détail dans la maquette budgétaire ci-jointe ;
- le montant des participations à appeler auprès des membres du Syndicat au titre de l'exercice 2016, tel que présenté en annexe.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission  
en Préfecture le .....

Le Président,



Jean-Pierre SALERS



Le 8 mars 2016 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS

Date de convocation : 26/02/2016 Date d'affichage : 26/02/2016

N° de délibération : CS-20160308-09 Annexe (s) : 1

**Membres du Comité Syndical** Nombre de membres en exercice : 23  
Présents ou représentés : 20  
Philippe MARTIN par procuration donnée à Philippe DUPOUY, Michel PETIT, Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, LECLERC Gaétan, CARDONNE Serge, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE par procuration donnée à Jean-Pierre SALERS, Xavier BALLENGHIEN, Philippe DUPOUY, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

**Nombre de voix** Susceptibles de se prononcer : 30  
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Philippe DUPOUY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : Budget Annexe – Modification des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP)**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions des articles L3312-4 et R3312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical peut voter des Autorisations de Programme, qui prévoient la répartition estimative par exercice des Crédits de Paiement correspondants.

Monsieur le Président rappelle les montants d'AP/CP qui ont été votés lors de la séance d'adoption du budget 2014 et modifiées en 2015, et présente les propositions de modifications à y apporter.

AP 2014/2 « MED aux sous-répartiteurs » :

Montant voté en 2014 :	22 720 000€
Modification 2015 :	- 1 525 000€
Total en 2015 :	21 195 000€
<b>Modification 2016 :</b>	<b>+ 4 825 000€</b>
Total 2016 :	26 020 000€

AP 2014/3 « MED Radio/Wifi » :

Montant voté en 2014 :	851 500€
Modification 2015 :	+ 172 220€
Total 2015 :	1 023 720€
<b>Modification 2016 :</b>	<b>+ 176 280€</b>
Total 2016 :	1 200 000€

... / ...

AP 2014/5 « sites prioritaires » :

Montant voté en 2014 :	260 000€
Modification 2015 :	+ 90 000€
Total en 2015 :	350 000€
<b>Modification 2016 :</b>	<b>+ 150 000€</b>
Total 2016 :	500 000€


AP 2014/1 « FttH » :

Montant voté en 2014 :	66 044 600€
Modification 2015 :	+ 2 226 530€
Total en 2015 :	68 271 130€
<b>Modification 2016 :</b>	<b>néant</b>
Total 2016 :	68 271 130€

Vu l'avis favorable de la commission administrative réunie le 19 février, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'approuver les modifications des autorisations de programmes et des crédits de paiement, telles que présentées en annexe.

Fait à Auch, le 8 mars 2016

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par  
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

---